

Montréal, le 6 janvier 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Hugo Sigouin-Plasse  
Chef de service, Réglementation et litiges - Affaires juridiques  
Énergir s.e.c.  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet: Demande concernant la mise en place de mesures relatives à  
l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable  
Dossier de la Régie : R-4008-2017**

---

Maître Sigouin-Plasse,

Veillez trouver ci-joint, la demande de renseignements n<sup>o</sup> 21 que la Régie de l'énergie (la Régie) transmet à Énergir dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2021-149, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées à la Régie **au plus tard le 13 janvier 2022 à 12 h.**

Veillez agréer, Maître Sigouin-Plasse, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

p. j.